

Particuliers

MaPrimeRénov' : synthèse demande d'agrément procédure simplifiée – pour les collectivités territoriales et leurs groupements (Anah) (Formulaire)

[Accéder au Formulaire](#)

Synthèse des pièces justificatives communiquées dans le dossier de demande d'agrément Mon Accompagnateur Rénov'

- [Aides et prêts pour l'amélioration et la rénovation énergétique de l'habitat](#)

Ville de
**Saint
Bonnet
de mure**

Mairie de Saint Bonnet de Mure
34 avenue de l'Hôtel de Ville
69720 - Saint Bonnet de Mure
04 78 40 95 55

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 8h-12h / 13h30-19h

Mardi : 8h-12h / 13h30-17h30

Mercredi : 8h-12h / 13h30-17h30

Jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h-12h / 13h30-16h30

Crédit photos : François Boisjoly, Chart Photography, Vincent Moncorgé, Ville de Saint Bonnet de Mure